



Ce dispositif répond à plusieurs objectifs :

- ⇒ mobiliser le parc privé pour les besoins de logement en faveur des saisonniers
- ⇒ proposer aux employeurs un service d'intermédiation locative afin d'aider et de faciliter le recrutement d'employés saisonniers
- ⇒ renforcer le partenariat entre employeurs, bailleurs et collectivité pour une action solidaire

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

vous êtes propriétaires,
vous êtes employeurs,

renseignements au **04 50 54 67 58**

Service Logement Solidaire
contact : **Lætitia BARZAN**

logement.solidaire@cc-valleedechamonixmb.fr



VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC



SERVICE LOGEMENT SOLIDAIRE

MÉDIATION LOCATIVE

⇒ PROPRIÉTAIRES

vous disposez d'un logement meublé
que vous souhaitez louer à la saison

⇒ EMPLOYEURS

vous recherchez un logement
pour votre salarié saisonnier

COMMENT CA MARCHE ?

⇒ PROPRIÉTAIRES

vous louez votre logement toute la saison d'hiver à un employeur (minimum 5 mois)

vous mandatez le Service Logement Solidaire pour assurer la gestion et le suivi locatif

⇒ EMPLOYEURS

vous êtes le locataire principal du logement et vous le proposez à votre salarié

vous versez la caution et vous garantissez le paiement des loyers

vous mandatez le Service Logement Solidaire qui assure la gestion et le suivi locatif



LE SERVICE LOGEMENT SOLIDAIRE propose

- ✓ la visite des appartements
- ✓ l'établissement des contrats de location et de sous-location
- ✓ l'encaissement des loyers, pour le compte du propriétaire
- ✓ les états des lieux d'entrée et de sortie
- ✓ les relevés des compteurs
- ✓ le suivi de la location durant le bail (attentif au bon déroulement de la location, il gère les éventuels petits travaux à réaliser pendant toute la durée du contrat de location)

Propriétaires et employeurs, vous bénéficiez d'une solution souple et sécurisée, avec l'appui du service logement solidaire.

